



Saisie arbitraire sur mon salaire (trop perçu)

Par **esmeralda1972**, le **30/04/2010** à **17:02**

Bonjour,

voilà, je travaille au ministere de la justice depuis 2004.

j' ai constaté que l'on m'a retiré ce mois ci 500 euros sur mon salaire sans m'aviser de rien du tout.

Après une multitude de coups de telephone, j'ai appris que les services fiscaux du 92 ont reçu un titre de perception datant de mai 2005 émanant de l'ancienne administration ou j'ai travaillé de 2001 à 2004 (La Défense).

Je me souviens à l'époque avoir perçu 1 salaire en trop que j'ai aussitot remboursé. (Faut que je retrouve les preuves)

Je ne sais à quoi corresponde ces 500 euros. Je me demande si cette manière de faire est légale ? on ne prévient pas les gens ? Quel est le délai de prescription et comment puis je faire un recours et à qui m'adresser.

Merci d'avance si quelqu'un a une piste.